



## SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

### Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 21 mai 2026 A la Médiathèque – ENM de Villeurbanne

Membres du comité syndical				Délibération n° 2616
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Installation des membres du CS et élection de la Présidence du SMG de l'ENM
9	8	1	1	Rapporteur : M. Jacques VINCE
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Non

**Présidente :** Madame Pauline DIAZ

**Présent(e)s:** Madame Pauline Diaz, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Olivier Glück, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Sonia Tron, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Jacques Vince, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Daouda Ouattara, Conseiller Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne  
Madame Laure Cédac, Conseillère Métropole de Lyon  
Madame Christine Bertin, Conseillère Métropole de Lyon  
Madame Léna Arthaud, Conseillère Métropole de Lyon

**Pouvoirs :** Madame Sylvie Bles-Gagnaire, Conseillère Métropole de Lyon ; à Mme Bertin

**Excusé(e)s :** Madame Sylvie Bles-Gagnaire, Conseillère Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 26 mai 2026

## **Délibération n°2616 - Installation des membres du comité syndical et élection de la Présidence du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENMDAD :**

Mesdames, Messieurs,

L'article 5.1 des statuts du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne dispose que le comité syndical se compose de 9 représentants désignés par les collectivités membres soit :

- 5 délégués de la ville de Villeurbanne
- 4 délégués de la Métropole de Lyon

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne, le mandat des membres du comité syndical suivra la durée correspondante à celui des assemblées qu'ils représentent.

Par conséquent, pour donner suite aux dernières élections municipales et métropolitaines, veuillez procéder à l'installation :

- **Des représentants de la Ville de Villeurbanne :**
  - Pauline Diaz
  - Olivier Glück
  - Sonia Tron
  - Jacques Vince
  - Daouda Ouattara
  
- **Des représentants de la Métropole de Lyon :**
  - Laure Cedat
  - Christine Bertin
  - Sylvie Bles-Gagnaire
  - Léna Arthaud

L'article 5.1 des statuts du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne dispose également que le Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Villeurbanne est élu par le comité syndical parmi les membres du comité qui représentent la Ville de Villeurbanne.

Il est donc proposé aux membres du comité syndical de procéder à l'élection du/ de la Président.e.

Candidate déclarée : Pauline DIAZ  
Nombre de votant : 9  
Majorité absolue : 5  
Madame Pauline Diaz a obtenu : 9 voix

Madame Pauline DIAZ, ayant obtenu majorité absolue est élue Présidente du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM

**Syndicat Mixte de Gestion**  
de l'Ecole Nationale de Musique  
de Villeurbanne  
46, cours de la République  
69100 Villeurbanne  
Tél. 04 78 68 88 27  
**Pauline DIAZ**

Présidente du Syndicat Mixte de Gestion  
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique  
Villeurbanne